



CERTIFICATIONS DE LANGUES ACCEPTÉS POUR UNE CANDIDATURE EN DOUBLE MASTER

ALLEMAND (Double Master franco-allemand)

- CLES B2, C1
- Goethe-Zertifikat B2, C1, C2
- TestDaf TDN 3, 4, 5
- DSD II (Deutsches Sprachdiplom der Kulturministerkonferenz)
- DSH 1, DSH 2 (Deutsche Sprachprüfung für den Hochschulzugang)
- Telc Deutsch B2, C1
- Bright Language « Five Star » (test global des 5 compétences CECRL) B2, C1
- Diplôme de compétence en langue (DCL) B2, C1
- WiDaF (496 points minimum)
- onSET B2, C1

Sont dispensés d'une certification de niveau d'allemand :

- les candidats titulaires d'un AbiBac **obtenu il y a moins de 4 ans** (le certificat de l'AbiBac doit être joint au dossier de candidature).
- les candidats de langue maternelle allemande ayant fait **au moins 4 ans complets** de scolarité (études secondaires et/ou enseignement supérieure) dans un établissement germanophone situé en Allemagne ou dans un autre pays germanophone (une preuve doit être jointe au dossier de candidature).

ANGLAIS (Double Master franco-chinois)

ETS Global :

- TOEFL iBT avec un score d'au moins 87 points.

International English Language Testing System (IELTS) :

- IELTS avec une note globale d'au moins 6 sur 9, et au moins 5,5 sur 9 dans chacune des trois compétences.